

# GUIDE DE LA FORMATION BILINGUE à la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis

Promotion 2023-2024

BAC 23



**TABLE DES MATIÈRES**

---

1. Directives du Bachelor HES-SO Formation bilingue	2
2. Formation bilingue au sein de la HES-SO Valais-Wallis	3
2.1 Concept d'un bilinguisme actif et vécu	3
2.2 Formation pratique	4
2.3 Mobilité nationale et internationale	4
2.4 Groupe de suivi bilingue et cours de langue	5
2.4.1 Groupe de suivi bilingue	5
2.4.2 Cours de langue	6
2.5 Offre de la HETS, HES-SO Valais-Wallis	7
2.5.1 Cursus bilingue pour la formation à plein temps (PT)	7
2.5.2 Cursus bilingue pour la formation en emploi (EE)	8
2.5.3 Cursus bilingue pour la formation à temps partiel (TP)	9
2.6 Personnes de contact	9
2.7 Informations utiles	10

## 1. Directives du Bachelor HES-SO

---

Conformément au règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020, l'obtention d'un diplôme bilingue est soumise aux conditions suivantes :

### Art. 35 alinéa 1

La mention bilingue du diplôme de Bachelor concerne exclusivement les études menées en français et en allemand aux conditions précisées dans le présent article.

### Art. 35 alinéa 2

L'étudiant-e qui remplit les conditions cumulatives suivantes obtient la mention bilingue du diplôme de Bachelor :

- a) Obtenir les 180 crédits ECTS requis par la filière suivie ;
- b) Faire valider entre 60 et 90 crédits ECTS dans la langue complémentaire ;
- c) Respecter les exigences suivantes :
  - ◇ évaluations dans la langue complémentaire des enseignements suivis dans cette même langue ;
  - ◇ au moins une évaluation orale dans la langue complémentaire ;
  - ◇ rédaction dans la langue complémentaire des travaux personnels liés aux modules suivis dans cette même langue ;
  - ◇ rédaction d'un résumé de son travail de Bachelor dans la langue complémentaire ;
  - ◇ pour les domaines Santé, Travail Social : fréquentation d'au moins une période de formation pratique dans la langue complémentaire (à valoir pour le total de 60 à 90 crédits ECTS).

### Art. 35 alinéa 3

Les crédits ECTS acquis dans la langue complémentaire au sein d'une autre institution dans le cadre d'un stage ou de la mobilité sont reconnus.

### Art. 35 alinéa 4

L'étudiant-e qui a achevé ses études Bachelor conformément aux exigences citées à l'alinéa 2 du présent article obtient sur son diplôme la mention suivante :

*« A achevé des études bilingues en [langue d'étude principale] et [langue complémentaire] conformément aux exigences fixées par la HES-SO ».*

La HES-SO Valais/Wallis ainsi que la Haute Ecole de travail social ont explicitement formulé une stratégie de promotion du bilinguisme.

## 2. Formation bilingue au sein de la HES-SO Valais-Wallis

---

Comme la filière Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis propose ses programmes d'enseignement entièrement en allemand et en français, elle offre la possibilité unique de sélectionner les mêmes modules dans l'autre langue au sein du même plan de formation.

Les objectifs d'une formation bilingue sont : l'apprentissage d'un langage professionnel dans les deux langues d'étude, une meilleure connaissance de la culture, et la découverte et l'approfondissement de concepts et de théories propres à la profession du travail social des deux régions linguistiques.

La réflexion et les apprentissages se réalisent autant dans des modules bilingues, comme le Fondamental 1 (F1/G1), que dans des modules suivis et évalués dans la deuxième langue et ce à grâce au principe de l'immersion.

La constitution d'un groupe de suivi bilingue, dès le début de la formation, offre la possibilité d'un échange et d'un soutien en dehors des cours. Ainsi le concept s'intègre parfaitement dans un pays plurilingue, un canton, une ville ainsi qu'une Haute Ecole bilingue.

Faire des études bilingues signifie également découvrir les différences et les points communs dans la culture professionnelle du Travail social, mais aussi dans le mode de fonctionnement au sein de la filière Travail social entre francophones et germanophones. Même si la base des plans d'études et des modules, qui ont lieu parallèlement, est commune, les étudiant-e-s vont toutefois devoir s'adapter aux spécificités de chacun des deux modèles de formation. Les étudiant-e-s bilingues seront ainsi appelé-e-s à vivre et à accepter ces différences et à en apprécier les richesses.

Cette expérience unique est soutenue et portée par le travail dans un groupe de suivi bilingue animé par la responsable bilingue. Un soutien linguistique sous forme de coaching, apporté par une professeure de langue bilingue, est également intégré dans le dispositif, afin d'offrir un appui ciblé aux étudiant-e-s.

### 2.1 Concept d'un bilinguisme actif et vécu

Le « bilinguisme actif » comprend : le suivi de modules dans la langue complémentaire, ainsi que la présentation aux examens (oraux ou écrits) dans la langue enseignée. Le bilinguisme ne se limite pas au cadre de la formation au sein de la HES-SO Valais ; les étudiant-e-s participent à un groupe de suivi leur permettant de pratiquer ainsi la deuxième langue. Les étudiant-e-s sont également appelé-e-s à effectuer **au moins une période de formation pratique dans la langue complémentaire.**

La formation bilingue nécessite certes un investissement supplémentaire de la part des étudiant·e·s, mais permet également de vivre des semestres très enrichissants quant aux projets de vie et aux perspectives professionnelles. En effet, le « bilinguisme actif et vécu » garantit aux diplômé·e·s de la filière Travail social d'être préparé·e·s à travailler dans les terrains de langue francophone et germanophone, ainsi que de pouvoir bénéficier de cet avantage lors de leur entrée sur le marché du travail.

Dès la rentrée 2023, **une évaluation<sup>1</sup> sera demandée aux étudiant·e·s intéressé·e·s par l'offre de formation bilingue et ne possédant pas d'attestation de niveau B2.** L'évaluation a comme objectif de donner un préavis aux étudiant·e·s quant à leur niveau de maîtrise de la seconde langue de formation (français ou allemand). Plus d'informations vous sont transmises par courriel avant la journée introductive à la formation qui aura lieu la semaine 37/2023 (14 septembre 2023).

## 2.2 Formation pratique (FP)

Les étudiant·e·s bilingues accomplissent au moins une période de formation pratique dans la deuxième langue. La première période de formation pratique est l'élément intégrateur des savoirs théoriques et pratiques des étudiant·e·s. Cette pratique de la deuxième langue sur le terrain permet aux étudiant·e·s de faire des progrès importants par l'immersion. Ces connaissances approfondies sont ensuite intégrées et valorisées dans les modules de la deuxième partie de leurs études.

Durant la période de formation pratique, des retours de stage ont lieu pour l'analyse des pratiques. Ces analyses se font dans la langue du stage. Le module intervention a également lieu dans cette période-là.

Attention les textes dans le Portfolio peuvent être dans les deux langues

Les étudiant·e·s peuvent suivre la supervision dans leur langue maternelle durant les deux périodes de formation pratique.

## 2.3 Mobilité nationale et internationale

La Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais dispose d'une offre variée de mobilité nationale et internationale.

Au niveau national, les étudiant·e·s peuvent suivre une période de **formation pratique en Suisse alémanique**. L'offre et la coordination est présentée lors de « l'ouverture

---

<sup>1</sup> Les étudiant·e·s passent un test officiel attestant que leur niveau de langue est suffisant pour effectuer leur formation dans le cursus bilingue. Si le test ne confirme pas un niveau suffisant, la formation bilingue n'est pas recommandée.

du marché / Markteröffnung » par le responsable de la formation pratique germanophone, M. David Zeder, généralement au mois de novembre. Outre la formation pratique en Suisse alémanique, les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre un **semestre d'études dans une autre HETS à Berne, Olten, Bâle, Lucerne, Zurich ou St. Gall.**

Au niveau international, l'étudiant-e à l'opportunité de soit suivre un **semestre d'études** (5<sup>e</sup> semestre) à l'étranger, soit d'effectuer une période de formation pratique à l'étranger (3<sup>ème</sup> semestre ou au 6<sup>ème</sup> semestre) durant laquelle elle ou il devra suivre des cours dans l'école partenaire.

**Attention, l'offre bilingue ne permet pas de suivre une formation pratique dans une langue qui n'est pas votre seconde langue de formation (DE ou FR).** La Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais a des partenariats avec les écoles en Allemagne : Osnabrück, Neubrandenburg et Berlin<sup>2</sup>. Les étudiant-e-s sont informé-e-s de ces offres, dès le début de la formation, par les Responsables de la mobilité.

## 2.4 Groupe de suivi bilingue et cours de langue

### 2.4.1 Groupe de suivi bilingue

Dès le début du premier semestre d'étude, les étudiant-e-s germanophones et les étudiant-e-s francophones devront participer à des groupes de suivi bilingue animés par la responsable du bilinguisme, Madame Nadja Lonfat.

Les groupes de suivi se dérouleront en dehors des modules, pour échanger et pratiquer la langue complémentaire. Ce système offre, de surcroît, l'opportunité de bénéficier des ressources de l'autre étudiant-e et de se soutenir lors de la préparation d'une présentation orale ou la relecture d'un travail écrit. Cet échange de savoirs, sous la supervision de la responsable du bilinguisme, constitue une aide aux étudiant-e-s dans leur cursus bilingue.

La participation au groupe de suivi est **obligatoire** pour les étudiant-e-s effectuant leur formation à plein temps et des exceptions peuvent être prises en compte pour les étudiant-e-s avec un cursus à temps partiel ou en emploi.

La formation bilingue permet de valider le module crédits libres. La participation au groupe de suivi et aux cours de langue ainsi qu'une présentation orale et écrite (3 pages maximum) sur « l'expérience du bilinguisme à la HES-SO » et en lien avec au moins 2 compétences du référentiel de compétences, permet l'obtention des 3 crédits ECTS du module crédits libres.

---

<sup>2</sup> Les modalités sont à clarifier avec la personne répondante pour l'Allemagne / Idem pour la France.



## **2.4.2 Cours de langue**

Durant le semestre d'automne, des cours de langue sont organisés pour les étudiant·e·s effectuant la formation bilingue. Ces cours de langues comprennent pour une part l'amélioration des compétences linguistiques et d'autre part un échange en lien avec les compétences demandées en travail social.



## 2.5 Offre de la HETS, HES-SO Valais-Wallis

Voici le cursus d'études proposé aux étudiant·e·s bilingues dans le cadre de leur formation à la Haute Ecole de Travail social. Pour rappel, l'obtention du diplôme bilingue requiert le suivi de **60 ECTS** au minimum dans la langue complémentaire. Les étudiant·e·s peuvent, en vue d'élargir le choix des modules suivis, s'inscrire à d'autres modules du programme germanophone **jusqu'à 90 ECTS**.

### 2.5.1 Cursus bilingue pour la formation à plein temps (PT)

**Première année de formation 2023-2024** > semestre d'automne 2023 et semestre de printemps 2024

Les étudiant·e·s francophones inscrit·e·s dans le cursus bilingue sont automatiquement inscrit·e·s aux modules suivants :

- G2 Soziale Beziehungen und soziale Ungleichheit; 1er sem. 6 ECTS**
- G9 Organisation und Projekt Managment; 2<sup>e</sup> sem 6 ECTS**
- Groupe de suivi bilingue (crédits libres) 3 ECTS**

**Deuxième et troisième année de formation 2024-2025 et 2025-2026** > semestre d'automne 2024 (3<sup>ème</sup> semestre) et printemps 2025 (4<sup>ème</sup> semestre) / semestre d'automne 2025 (5<sup>ème</sup> semestre) et printemps 2026 (6<sup>ème</sup> semestre)

- Praxisausbildung 1 et Intv1 ; 3<sup>e</sup> sem. 30 ECTS**

Avant le début du 4<sup>ème</sup> semestre, les étudiant·e·s peuvent choisir librement de s'inscrire dans un ou deux modules de l'option de leur choix (AS1+AS2 ou AS3, ES1+ES2 ou ES3, ASC à Lucerne<sup>4</sup>) ou dans un module de spécialisation (MAP/SPM) ou dans le module interprofessionnel, dans l'autre langue. Veillez à respecter le nombre d'ECTS (60 ECTS minimum) :

- Module der Optionen; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sem.**
- Schwerpunktmodul (SPM); 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sem.**
- Modul Interprofessionalität (Interpro); 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sem. Mind. 15 ECTS**

---

<sup>4</sup> **Attention** : dans la filière germanophone, il n'y a pas de spécialisation ASC. Par contre, des modules de spécialisations ASC peuvent être suivis à la HETS de Lucerne.



## 2.5.2 Cursus bilingue pour la formation en emploi (EE)<sup>5</sup>

### Première année de formation 2023-2024

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans le cursus bilingue sont automatiquement inscrit·e·s aux modules suivants :

- G2 Soziale Beziehungen und soziale Ungleichheit; 1er sem      6 ECTS**
- Praxisausbildung 1; deux jours par semaine**

### Deuxième année de formation 2024-2025

- G9 Organisation und Projekt Managment; 4<sup>e</sup> sem.                      6 ECTS**
- Praxisausbildung 1 + Intv1; deux jours par semaine                      30 ECTS**

### Troisième année de formation 2025-2026

- Module der Optionen; 5<sup>e</sup> sem., 6<sup>e</sup> sem. ou 8<sup>e</sup> sem.                      6, 9 ou 12 ECTS**  
**oder**
- Schwerpunktmodul; 5<sup>e</sup> sem., 6<sup>e</sup> sem. ou 8<sup>e</sup> sem.**

Les étudiant·e·s s'inscrivent à 1 ou deux modules de leur spécialisation (AS1+AS2 ou AS3, ES1+ES2 ou ES3, ASC<sup>7</sup>) avant le début du 4<sup>ème</sup> semestre ou au module d'approfondissement (MAP/SPM) selon la combinaison choisie. Veillez à respecter le nombre d'ECTS.

- Praxisausbildung 2 ; deux jours par semaine**

### Quatrième année de formation 2026-2027

- Praxisausbildung 2 + Intv2 ; deux jours par semaine                      30 ECTS**

En fonction du nombre d'ECTS à ajouter, choisissez :

- Interpro : 7<sup>e</sup> sem.    6 ECTS**

<sup>5</sup> Les étudiant·e·s en emploi effectuent un cursus bilingue en suivant 80 ECTS dans la deuxième langue (dont 60 ECTS en formation pratique). Vérifier que le nombre de crédits est respecté.

<sup>7</sup> **Attention** : dans la filière germanophone, il n'y a pas de spécialisation ASC. En revanche, des modules de spécialisation ASC peuvent être suivis à la HETS de Lucerne.

### **2.5.3 Coursus bilingue pour la formation à temps partiel (TP)**

Les étudiant.e.s effectuant leur cursus à temps partiel suivent le même programme de modules que les étudiant.e.s effectuant leur cursus en emploi mais effectuent leur formation pratique 1 (FP1) au semestre d'automne 2025.

La conseillère aux études transmet un programme adapté aux étudiant.e.s à TP.

### **2.6 Personnes de contact**

**Responsable de la formation bilingue à la Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais-Wallis**

**Nadja Lonfat**

[nadja.lonfat@hevs.ch](mailto:nadja.lonfat@hevs.ch)

Tel. :+41 58 606 93 07

**Responsable de la formation pratique francophone à la Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais-Wallis**

**Fabien Moulin**

[fabien.moulin@hevs.ch](mailto:fabien.moulin@hevs.ch)

Tel. :+41 58 606 91 15

**Responsable de la formation pratique germanophone à la Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais-Wallis**

**David Zeder**

[david.zeder@hevs.ch](mailto:david.zeder@hevs.ch)

Tel.: +41 58 606 89 43

**Responsable de la filière Travail Social à la Haute Ecole de Travail social de la HES-SO Valais-Wallis**

**Lucie Kniel-Fux**

[Lucie.kniel@hevs.ch](mailto:Lucie.kniel@hevs.ch)

Tel.: +41 58 606 89 21

## 2.7 Informations utiles

### ◇ Interruption de la formation bilingue

Dans le cadre d'un module fondamental, les étudiant·e·s doivent indiquer au plus tard **après deux jours de cours** s'ils désirent renoncer à suivre le module dans la deuxième langue.

**Cette décision a pour conséquence l'interruption des études bilingues.**

Les étudiant·e·s désirant interrompre leur formation bilingue contactent la responsable de la formation bilingue, Madame Nadja Lonfat.

Les modules suivis dans la langue complémentaire sont inscrits dans le supplément au diplôme lorsque l'étudiant·e n'atteint pas les 60 ECTS requis pour l'obtention du diplôme bilingue.

### ◇ **Modules des options :**

<b>Service social</b>	<b>Crédits</b>
AS1+AS2	15
AS3	6
<b>Education sociale</b>	<b>Crédits</b>
ES1+ES2	15
ES3	6
<b>Animation socioculturelle</b>	<b>Crédits</b>
ASC1+ASC2+ASC3	21

### ◇ **Documents**

Les étudiant·e·s bilingues doivent se référer aux documents de la langue des modules dans laquelle elles et ils étudient. Pour les examens sans documentation, un dictionnaire (format papier) est autorisé.

### ◇ **Travaux écrits**

Les étudiant·e·s bilingues sont tenu·e·s d'utiliser les documents de référence dans la langue des modules suivis.

### ◇ **Travail de Bachelor**

Le résumé du travail de Bachelor doit être rédigé dans les deux langues.

### ◇ **Plan d'études cadre 2020 / Rahmenstudienplan 2020**

<https://www.hevs.ch/media/document/3/pec2020-ba-travail-social-fr.pdf>

<https://www.hevs.ch/media/document/3/pec2020-ba-travail-social-de.pdf>